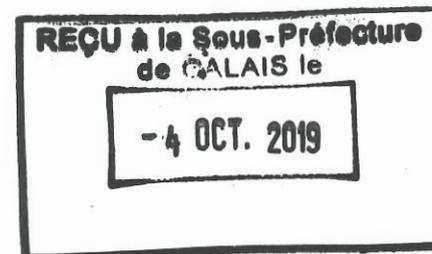


COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'OPALE

Élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal

Rapport de présentation – Annexes



Résultats des passages écologiques et liste des espèces d'oiseaux observées





SOMMAIRE

A	Annexes	4
1	Annexe 1 : résultats de l'étude de caractérisation de zones humides	5
2	Annexe 2 : résultats des passages écologiques sur les zones non retenues à l'urbanisation	27
3	Annexe 3 : liste des espèces d'oiseaux observées lors des passages écologiques	47



Annexes | A



Caractérisation de zones humides Zone : ST_DC_2

Commune **Saint Tricat**

Photographie



Cartographie de la zone humide



Liste des habitats

Liste des habitats	Code EUNIS	Surface	État de conservation	Confirmation du caractère humide par sondage pédologique
--------------------	------------	---------	----------------------	--

Liste des habitats dont la végétation est caractéristique des zones humides

-				
---	--	--	--	--

Liste des habitats « pro parte » et/ou dont la gestion ne permet l'expression d'une végétation caractéristique de zones humides

Prairie améliorée	E2.6	696 m ²	Mauvais	Oui (sondage N°3)
Prairie améliorée	E2.6	562 m ²	Mauvais	Non (sondage N°4)

Autres habitats

-				
---	--	--	--	--

Résultats des sondages pédologiques

Numéro du sondage	Végétation de l'habitat	Profondeur du sondage	Apparition des traces rédoxiques	Apparition des traces réductiques	Confirmation du caractère humide de la zone et type de sol
3	Prairie semée (anthropisée)	120 cm	15 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)
4	Prairie semée (anthropisée)	45 cm	-	-	Non

Photographie de sondages pédologiques



État de conservation et intérêt de la zone humide

Habitat anthropique avec semi graminéen dense monospécifique et amendements. Faible diversité végétale.	Enjeu négligeable
---	-------------------

Mesures pouvant être mises en place pour restaurer / renforcer l'état de conservation de la zone humide

Mesure(s) de restauration	Mise à nu du sol avec pratique d'une fauche tardive annuelle avec exportation
Mesure de gestion	Fauche annuelle tardive avec exportation Arrêt des amendements

Zonage retenu au sein du projet de PLUi V2 de la CCPO



Zonage et sur-zonage sur le secteur ST_DC_2

Plan local d'urbanisme intercommunal de la Communauté de communes du Pays d'Opale - Etat initial de l'aménagement

Légende

Limites administratives

- Communauté de communes du Pays d'Opale
- Commune
- Secteur ayant fait l'objet d'une caractérisation de zone humide

Zonage du PLUi V2 (mars 2018)

- Zone A
- Zone UD

Sur-zonage

- Maisons récemment construites ou en cours



Caractérisation de zones humides		Zone : ST_DC_1
Commune	Saint Tricat	
Photographie		



Cartographie de la zone humide



Liste des habitats

Liste des habitats	Code EUNIS	Surface	État de conservation	Confirmation du caractère humide par sondage pédologique
Liste des habitats dont la végétation est caractéristique des zones humides				
-				
Liste des habitats « pro parte » et/ou dont la gestion ne permet l'expression d'une végétation caractéristique de zones humides				
Prairie mésophile pâturée	E2.8	1312 m ²	Moyen à mauvais	Non (sondage N°2)
Prairie mésophile pâturée	E2.8	716 m ²	Moyen à mauvais	Oui (sondage N°1)
Autres habitats				
Bâtiment	J	60 m ²	NE	-

Résultats des sondages pédologiques

Numéro du sondage	Végétation de l'habitat	Profondeur du sondage	Apparition des traces rédoxiques	Apparition des traces réductiques	Confirmation du caractère humide de la zone et type de sol
1	Pâturée amendée	120 cm	15 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)
2	Pâturée amendée	40 cm	-	-	Non

Photographie de sondages pédologiques



État de conservation et intérêt de la zone humide

Prairie pâturée amendée à très faible diversité floristique. Pas d'expression du caractère humide du sol sur la végétation. Habitat dégradé.

Enjeu Faible

Mesures pouvant être mises en place pour restaurer / renforcer l'état de conservation de la zone humide

Mesure(s) de restauration	-
Mesure de gestion	Limiter la pression de pâturage ou pratique d'une fauche annuelle tardive avec exportation Arrêt des amendements

Zonage retenu au sein du projet de PLUi V2 de la CCPO





Cartographie de la zone humide



Liste des habitats

Liste des habitats	Code EUNIS	Surface	État de conservation	Confirmation du caractère humide par sondage pédologique
Liste des habitats dont la végétation est caractéristique des zones humides				
-				
Liste des habitats « pro parte » et/ou dont la gestion ne permet l'expression d'une végétation caractéristique de zones humides				
Prairie mésohygrophile de fauche	E2.2	5722 m ²	Moyen	Oui (sondage N°5 et 7)
Ronciers	F3.1	137 m ²	Moyen	Oui (sondage N°5 et 7)
Haies	G5.1	393 m ²	Moyen	Oui (sondage N°5 et 7)
Friche rudérale sur remblais	I1.5	388 m ²	Mauvais	Non (sondage N°6)
Autres habitats				
Fossé avec herbiers	C1.3	210 m ²	Moyen	-

Résultats des sondages pédologiques

Numéro du sondage	Végétation de l'habitat	Profondeur du sondage	Apparition des traces rédoxiques	Apparition des traces réductrices	Confirmation du caractère humide de la zone et type de sol
5	Prairie mésohygrophile à mésohygrophile de fauche	120 cm	10 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)
6	Friche rudérale sur remblais	5 cm	-	-	Non (présence de remblais)
7	Prairie mésohygrophile de fauche	30 cm	10 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)

Photographie de sondages pédologiques



État de conservation et intérêt de la zone humide

Prairie de fauche mésohygrophile à mésohygrophile moyennement diversifiée avec amendements. Espèces hygrophiles peu représentées malgré la présence d'un sol hydromorphe.

Enjeu moyen

Mesures pouvant être mises en place pour restaurer / renforcer l'état de conservation de la zone humide

Mesure(s) de restauration	Exportation des remblais
Mesure de gestion	Pratique d'une fauche annuelle tardive avec exportation Arrêt des amendements

Zonage retenu au sein du projet de PLUi V2 de la CCPO

Système d'Information Géographique : SIG de la Communauté de Communes du Pays d'Opale - 2018



Zonage et sur-zonage sur le secteur AND_EXT_1

Plan local d'urbanisme intercommunal de la Communauté de communes du Pays d'Opale - Etat initial de l'aménagement

Légende

- Limites administratives
 - Communauté de communes du Pays d'Opale
 - Commune
 - Secteur ayant fait l'objet d'une caractérisation de zone humide
- Zonage du PLUi V2 (mars 2018)
 - Zone Ns
 - Zone UB
 - Zone UD
- Sur-zonage
 - Fosse repère au titre de l'article L.151-19





Cartographie de la zone humide



Liste des habitats

Liste des habitats	Code EUNIS	Surface	État de conservation	Confirmation du caractère humide par sondage pédologique
Liste des habitats dont la végétation est caractéristique des zones humides				
-				
Liste des habitats « pro parte » et/ou dont la gestion ne permet l'expression d'une végétation caractéristique de zones humides				
Prairie mésophile de fauche	E2.2	2047 m ²	Moyen	Oui (sondage N°8 et 9)
Pelouse anthropique	E2.6	248 m ²	Mauvais	Oui (sondage N°8 et 9)
Haies	G5.1	152 m ²	Moyen	Oui (sondage N°31)
Verger	FB.31	507 m ²	Moyen	Non (sondage N°29)
Jardin potager	I2.2	283 m ²	Moyen	Non (sondage N°30)
Autres habitats				
-				

Résultats des sondages pédologiques

Numéro du sondage	Végétation de l'habitat	Profondeur du sondage	Apparition des traces rédoxiques	Apparition des traces réductiques	Confirmation du caractère humide de la zone et type de sol
8	Prairie mésophile de fauche	120 cm	15 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)
9	Prairie mésophile de fauche	40 cm	10 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)
29	Verger	120 cm	35 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Non
30	Jardin potager	120 cm	30 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Non
31	Haie	120 cm	5 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)

Photographie de sondages pédologiques



État de conservation et intérêt de la zone humide

Habitats très artificialisés présentant peu d'intérêts floristiques. Présence de nombreuses espèces horticoles. Prairie assez peu diversifiée.

Enjeu faible

Mesures pouvant être mises en place pour restaurer / renforcer l'état de conservation de la zone humide

Mesure(s) de restauration	Suppression des espèces non indigènes
Mesure de gestion	Pratique d'une fauche annuelle tardive avec exportation Arrêt des amendements

Zonage retenu au sein du projet de PLUi V2 de la CCPO





Cartographie de la zone humide



Liste des habitats

Liste des habitats	Code EUNIS	Surface	Etat de conservation	Confirmation du caractère humide par sondage pédologique
--------------------	------------	---------	----------------------	--

Liste des habitats dont la végétation est caractéristique des zones humides

Phalaridaie	C3.2	185 m ²	Moyen	Oui (sondage N°26)
Liste des habitats « pro parte » et/ou dont la gestion ne permet l'expression d'une végétation caractéristique de zones humides				
Culture intensive	I1.1	1411 m ²	NE	Oui (sondage N°10)
Prairie mésophile pâturée	E2.8	1330 m ²	Mauvais	Non (Sondage N°27)
Haie	G5.1	110 m ²	NE	Oui (sondage N°10)
Autres habitats				
Bâtiment	J	265 m ²	NE	Non

Résultats des sondages pédologiques

Numéro du sondage	Végétation de l'habitat	Profondeur du sondage	Apparition des traces rédoxiques	Apparition des traces réductiques	Confirmation du caractère humide de la zone et type de sol
10	Culture intensive	120 cm	5 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)
26	Phalaridaie	120 cm	5 cm avec prolongement et intensification en profondeur	110 cm	Oui (Vb)
27	Pâturée	40 cm	10 cm, pas de prolongement en profondeur car remblais à 40 cm	-	Non

Photographie de sondages pédologiques



État de conservation et intérêt de la zone humide

Habitats très artificialisés présentant peu d'intérêts floristiques. Prairie peu diversifiée. **Enjeu faible à négligeable**

Mesures pouvant être mises en place pour restaurer / renforcer l'état de conservation de la zone humide

Mesure(s) de restauration	Exportation des remblais Reconversion de la culture en prairie
Mesure de gestion	Pâturage extensif de la prairie Arrêt des amendements Amélioration de la qualité des eaux usées rejetées au fossé

Zonage retenu au sein du projet de PLUi V2 de la CCPO

© 2018 Biotopie - Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Biotopie est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Biotopie est formellement interdite.



Zonage et sur-zonage sur le secteur BAL_DC_3

Plan local d'urbanisme intercommunal de la Communauté de communes du Pays d'Opale - Etat initial de l'aménagement

Légende

Limites administratives

- Communauté de communes du Pays d'Opale
- Commune
- Secteur ayant fait l'objet d'une caractérisation de zone humide

Zonage du PLUi V2 (mars 2018)

- Zone N
- Zone UD



Photographie



Cartographie de la zone humide



Liste des habitats

Liste des habitats	Code EUNIS	Surface	Etat de conservation	Confirmation du caractère humide par sondage pédologique
Liste des habitats dont la végétation est caractéristique des zones humides				
Phalaridaie et cressonnière	C3.2	79 m ²	Moyen	-
Liste des habitats « pro parte » et/ou dont la gestion ne permet l'expression d'une végétation caractéristique de zones humides				
Culture intensive	I1.1	974 m ²	NE	Oui (sondage N°11)
Haie	G5.1	102 m ²	NE	Oui (sondage N°11)

Autres habitats

Résultats des sondages pédologiques

Numéro du sondage	Végétation de l'habitat	Profondeur du sondage	Apparition des traces rédoxiques	Apparition des traces réductiques	Confirmation du caractère humide de la zone et type de sol
11	Culture intensive	120 cm	20 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)

Photographie de sondages pédologiques



État de conservation et intérêt de la zone humide

Habitats très artificialisés présentant peu d'intérêts floristiques. Faible diversité végétale	Enjeu faible à négligeable
--	----------------------------

Mesures pouvant être mises en place pour restaurer / renforcer l'état de conservation de la zone humide

Mesure(s) de restauration	Reconversion de la culture en prairie
Mesure de gestion	Pratique de la fauche tardive annuelle et exportatrice Éviter les amendements Amélioration de la qualité des eaux usées rejetées au fossé

Zonage retenu au sein du projet de PLUi V2 de la CCPO



Zonage et sur-zonage sur le secteur BAL_DC_2

Plan local d'urbanisme intercommunal de la Communauté de communes du Pays d'Opale - Etat initial de l'aménagement

Légende

Limites administratives

- Communauté de communes du Pays d'Opale
- Commune
- Secteur ayant fait l'objet d'une caractérisation de zone humide

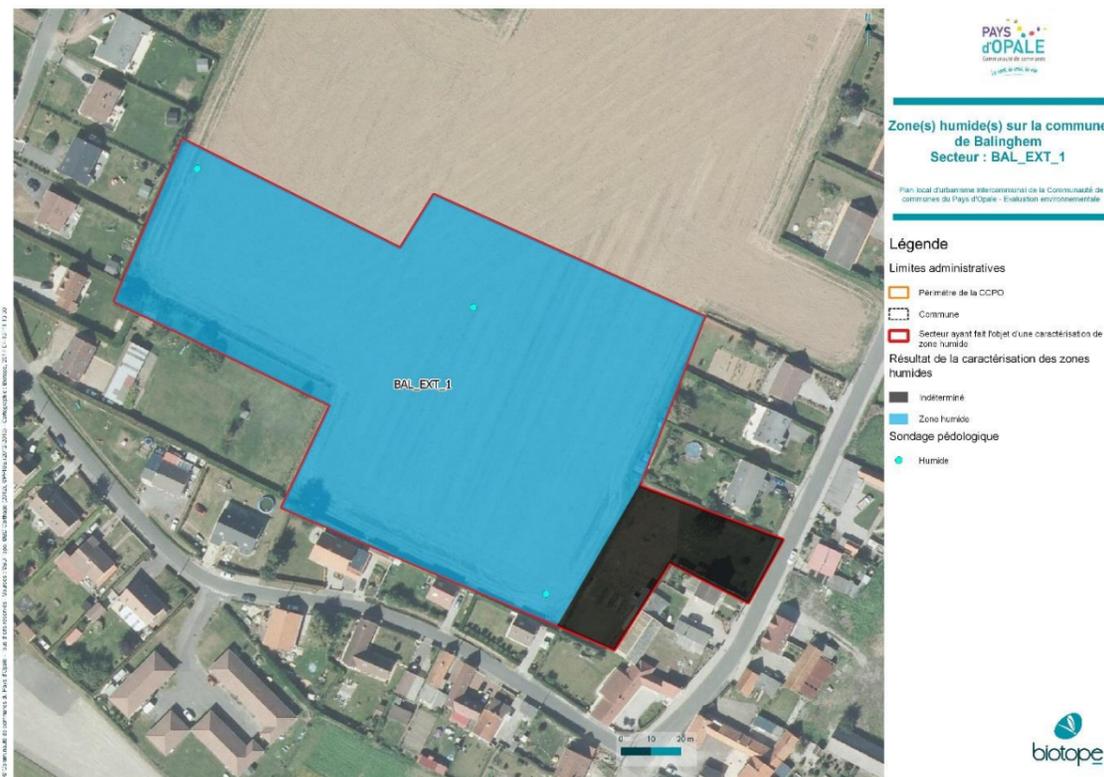
Zonage du PLUi V2 (mars 2018)

- Zone A
- Zone N
- Zone UD





Cartographie de la zone humide



Liste des habitats

Liste des habitats	Code EUNIS	Surface	Etat de conservation	Confirmation du caractère humide par sondage pédologique
--------------------	------------	---------	----------------------	--

Liste des habitats dont la végétation est caractéristique des zones humides

Liste des habitats « pro parte » et/ou dont la gestion ne permet l'expression d'une végétation caractéristique de zones humides				
Culture intensive	I1.1	16038 m ²	NE	Oui (sondage N°12, 13 et 14)
Prairie mésophile pâturée	E2.8	421 m ²	Mauvais	Oui (sondage N°12, 13 et 14)
Haie	G5.1	316 m ²	NE	-

Autres habitats

Route	J	21 m ²	NE	-
Maisons et jardins	J	1489 m ²	NE	-

Résultats des sondages pédologiques

Numéro du sondage	Végétation de l'habitat	Profondeur du sondage	Apparition des traces rédoxiques	Apparition des traces réductiques	Confirmation du caractère humide de la zone et type de sol
12	Culture intensive	120 cm	20 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)
13	Culture intensive	120 cm	15 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)
14	Culture intensive	30 cm	10 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)

Photographie de sondages pédologiques



État de conservation et intérêt de la zone humide

Habitats très artificialisés présentant peu d'intérêts floristiques. Prairie peu diversifiée. Enjeu faible à négligeable

Mesures pouvant être mises en place pour restaurer / renforcer l'état de conservation de la zone humide

Mesure(s) de restauration	Reconversion de la culture en prairie Création de dépression
Mesure de gestion	Fauche tardive annuelle avec exportation Arrêt des amendements

Zonage retenu au sein du projet de PLUi V2 de la CCPO



Zonage et sur-zonage sur le secteur BAL_EXT_1

Plan local d'urbanisme intercommunal de la Communauté de communes du Pays d'Opale - Etat initial de l'aménagement

Légende

Limites administratives

- Communauté de communes du Pays d'Opale
- Commune
- Secteur ayant fait l'objet d'une caractérisation de zone humide

Zonage du PLUi V2 (mars 2018)

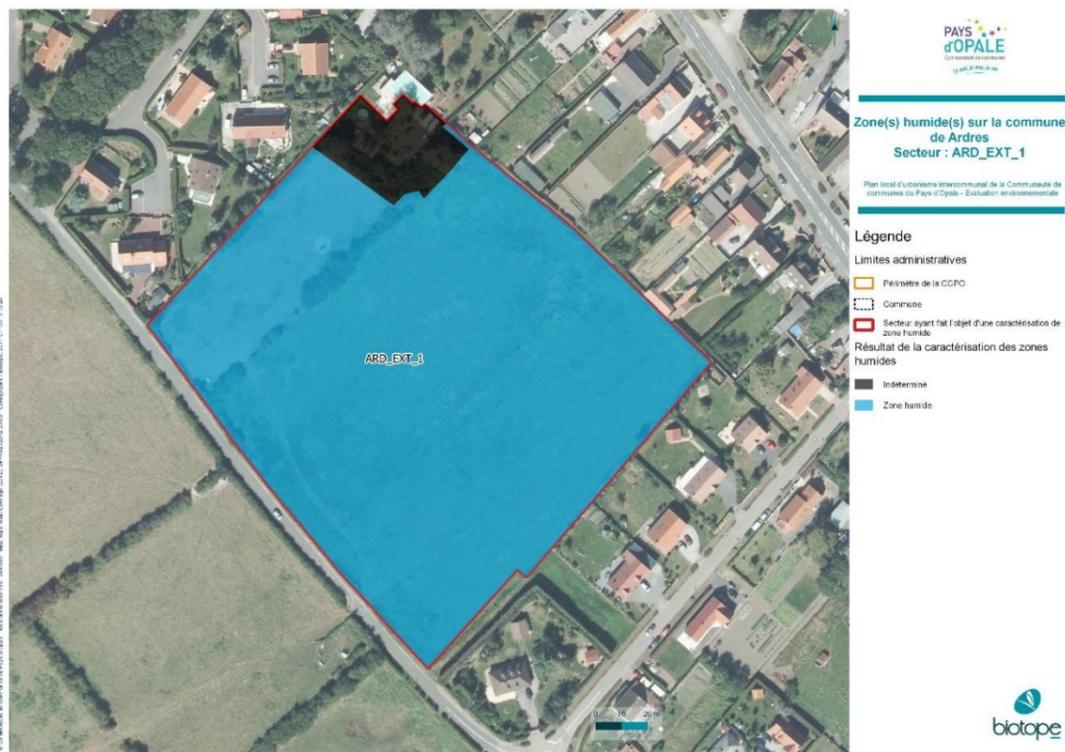
- Zone A
- Zone N
- Zone UB
- Zone UD



Caractérisation de zones humides		Zone : ARD_EXT_1
Commune	Ardres	
Photographie		



Cartographie de la zone humide



Liste des habitats				
Liste des habitats	Code EUNIS	Surface	Etat de conservation	Confirmation du caractère humide par sondage pédologique
<i>Liste des habitats dont la végétation est caractéristique des zones humides</i>				

Prairie hygrophile pâturée	E3.4	22830 m ²	Assez bon	-
Mégaphorbiaie	E5.4	154 m ²	Moyen	-
Fourrés de saules	F9.21	417 m ²	Moyen	-

Liste des habitats « pro parte » et/ou dont la gestion ne permet l'expression d'une végétation caractéristique de zones humides

Haie	G5.1	634 m ²	NE	ZH au vu du contexte hygrophile de l'ensemble de la zone
------	------	--------------------	----	--

Autres habitats

Maison et jardin	J	1454 m ²	NE	-
------------------	---	---------------------	----	---

Résultats des sondages pédologiques

Numéro du sondage	Végétation de l'habitat	Profondeur du sondage	Apparition des traces rédoxiques	Apparition des traces réductiques	Confirmation du caractère humide de la zone et type de sol
-					

État de conservation et intérêt de la zone humide

Mosaïque d'habitats humide présentant une assez bonne diversité floristique. Prairie hygrophile pouvant potentiellement accueillir des espèces végétales remarquables. Mégaphorbiaie d'intérêt communautaire

Enjeu assez fort

Mesures pouvant être mises en place pour restaurer / renforcer l'état de conservation de la zone humide

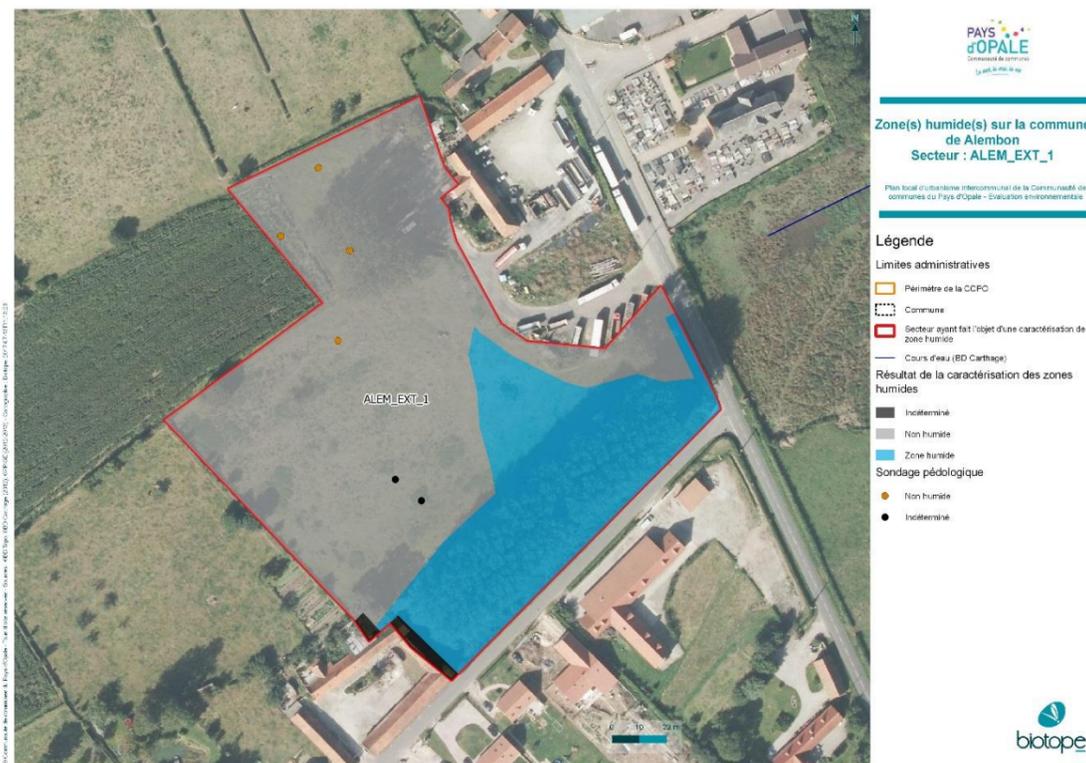
Mesure(s) de restauration	-
Mesure de gestion	Pâturage extensif Maintenance du système hydraulique de la zone (éviter le drainage sur ou à proximité de la zone)

Zonage retenu au sein du projet de PLUi V2 de la CCPO





Cartographie de la zone humide



Liste des habitats

Liste des habitats	Code EUNIS	Surface	État de conservation	Confirmation du caractère humide par sondage pédologique
--------------------	------------	---------	----------------------	--

Liste des habitats dont la végétation est caractéristique des zones humides

-Prairie hygrophile pâturée	E3.4	5579 m ²	Mauvais	-
Liste des habitats « pro parte » et/ou dont la gestion ne permet l'expression d'une végétation caractéristique de zones humides				
Prairie mésophile pâturée	E2.8	9646 m ²	Moyen à Mauvais	Non (sondages N°15, 16, 17 et 40)
Culture intensive	I1.1	670 m ²	NE	Non (sondage N°38)
Haies et arbres isolés	G5.1	1039 m ²	NE	-
Peupleraie	G1.C1	457 m ²	Mauvais	Non (sondage N°39)

Autres habitats

Parking	J	3220 m ²	NE	-
---------	---	---------------------	----	---

Résultats des sondages pédologiques

Numéro du sondage	Végétation de l'habitat	Profondeur du sondage	Apparition des traces rédoxiques	Apparition des traces réductiques	Confirmation du caractère humide de la zone et type de sol
15	Prairie mésophile pâturée	45 cm	10 cm, pas de prolongement en profondeur car remblais à 45 cm	-	Non (sur remblais)
16	Prairie mésophile pâturée	30 cm	-	-	Non (sur remblais)
17	Prairie mésophile pâturée	120 cm	-	-	Non
38	Culture intensive	120 cm	35 cm	-	Non
39	Peupleraie	120 cm	35 cm	-	Non
40	Prairie mésophile pâturée	50 cm	35 cm	-	Non (sur remblais)

Photographie de sondages pédologiques



État de conservation et intérêt de la zone humide

Habitats prairiaux dominants, assez dégradés. Prairie humide assez bien diversifiée malgré son état dégradé. Présence de remblais récents au sein de la prairie.

Enjeu faible à moyen

Mesures pouvant être mises en place pour restaurer / renforcer l'état de conservation de la zone humide

Mesure(s) de restauration	Exportation des remblais Restauration des connexions hydrauliques
Mesure de gestion	Pratique d'une fauche annuelle tardive avec exportation Arrêt des amendements

Zonage retenu au sein du projet de PLUi V2 de la CCPO



Zonage et sur-zonage sur le secteur ALEM_EXT_1

Plan local d'urbanisme intercommunal de la Communauté de communes du Pays d'Opale - Etat initial de l'aménagement

Légende

Limites administratives

- Communauté de communes du Pays d'Opale
- Commune
- Secteur ayant fait l'objet d'une caractérisation de zone humide

Zonage du PLUi V2 (mars 2018)

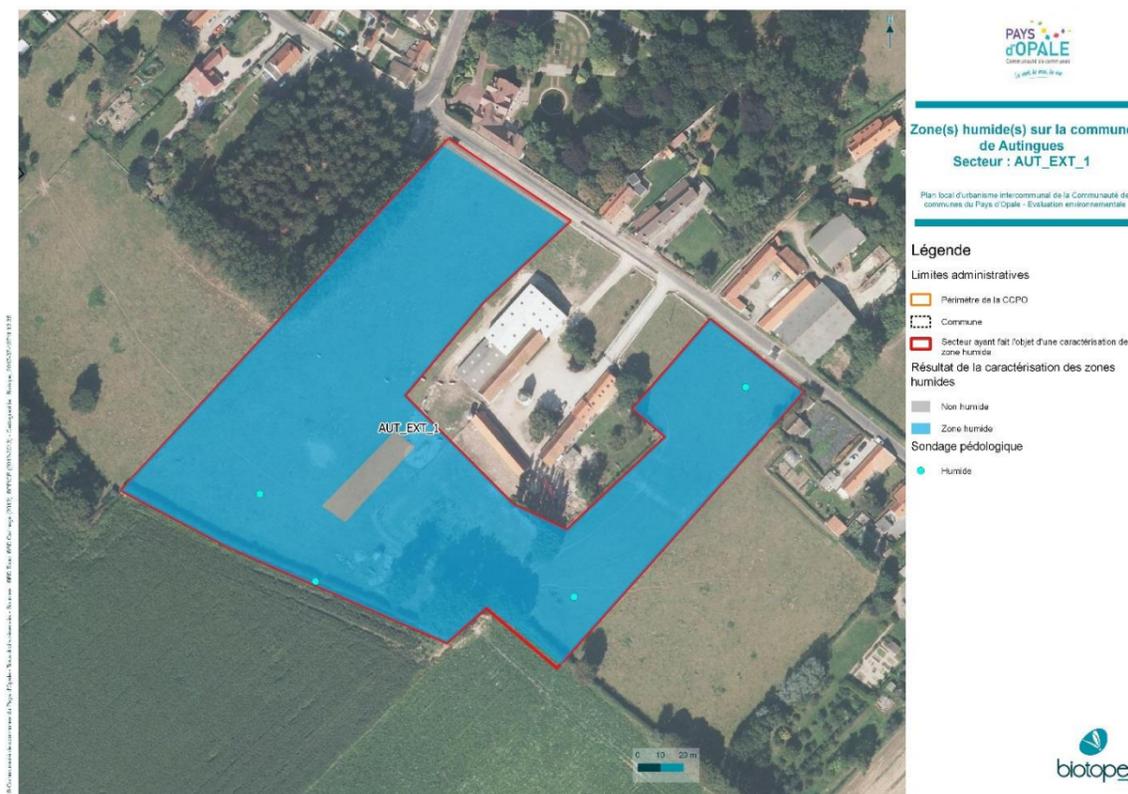
- Zone A
- Zone As
- Zone UB
- Zone UD

Sur-zonage

- Haie repérée au titre de l'article L.151-19



Cartographie de la zone humide



Liste des habitats

Liste des habitats	Code EUNIS	Surface	Etat de conservation	Confirmation du caractère humide par sondage pédologique
--------------------	------------	---------	----------------------	--

Liste des habitats dont la végétation est caractéristique des zones humides

Prairie hygrophile pâturée	E3.4	269 m ²	Moyen	-
Liste des habitats « pro parte » et/ou dont la gestion ne permet l'expression d'une végétation caractéristique de zones humides				
Prairie mésophile à mésohygrophile pâturée	E2.8	24108 m ²	Moyen	Oui (sondages N° 18, 19 et 20)
Friche nitrophile	I1.5	293 m ²	Mauvais	Oui (sondages N° 18, 19 et 20)
Haies et alignements d'arbres	G5.1	1260 m ²	NE	Oui (sondage N°32)
Autres habitats				
Bâtiments	J	528 m ²	NE	-
Route	J	189 m ²	NE	-

Résultats des sondages pédologiques

Numéro du sondage	Végétation de l'habitat	Profondeur du sondage	Apparition des traces rédoxiques	Apparition des traces réductrices	Confirmation du caractère humide de la zone et type de sol
18	Prairie mésophile à mésohygrophile pâturée	20 cm	0 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)
19	Prairie mésophile à mésohygrophile pâturée	20 cm	0 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)
20	Prairie mésophile à mésohygrophile pâturée	20 cm	0 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)
32	Haies et alignements d'arbres	120 cm	20 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)

Photographie de sondages pédologiques



État de conservation et intérêt de la zone humide

Habitats prairiaux peu diversifiés, sur sol hydromorphe. Espèces hygrophiles peu représentées en raison des pratiques agricoles (amendements et surpâturage). Enjeu moyen

Mesures pouvant être mises en place pour restaurer / renforcer l'état de conservation de la zone humide

Mesure(s) de restauration	Restauration des connexions hydrauliques
Mesure de gestion	Pratique du pâturage extensif Arrêt des amendements

Zonage retenu au sein du projet de PLUi V2 de la CCPO



Zonage et sur-zonage sur le secteur AUT_EXT_1

Plan local d'urbanisme intercommunal de la Communauté de communes du Pays d'Opale - Etat initial de l'aménagement

Légende

Limites administratives

- Communauté de communes du Pays d'Opale
- Commune
- Secteur ayant fait l'objet d'une caractérisation de zone humide

Zonage du PLUi V2 (mars 2018)

- Zone A
- Zone As
- Zone UD



Caractérisation de zones humides

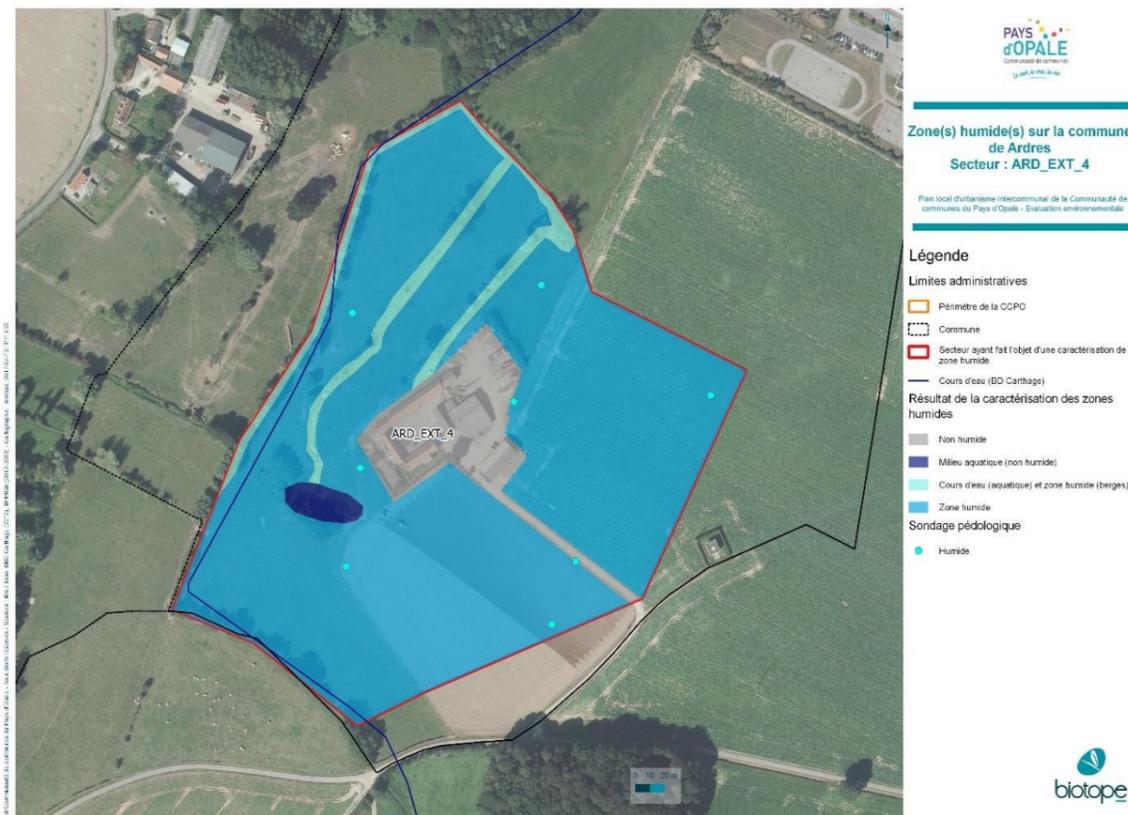
Zone : ARD_EXT_4

Commune : Ardres

Photographie



Cartographie de la zone humide



Liste des habitats

Liste des habitats	Code EUNIS	Surface	Etat de conservation	Confirmation du caractère humide par sondage pédologique
--------------------	------------	---------	----------------------	--

Liste des habitats dont la végétation est caractéristique des zones humides

Cours d'eau et berges (végétations aquatiques, héliophytiques et ripisylves)	C2.3 x E5.4 x F9.1	4975 m ²	Assez bon	-
Prairie mésohygrophile pâturée	E3.4	35981 m ²	Moyen	Oui (sondages N° 21, 22 et 23)

Liste des habitats « pro parte » et/ou dont la gestion ne permet l'expression d'une végétation caractéristique de zones humides

Haies et alignements d'arbres	G5.1	323 m ²	Moyen	Oui (sondages N° 34)
Plantation de frênes	G1.C	1360 m ²	Mauvais	Oui (sondages N° 22, 23 et 36)
Cultures intensives	I1.1	26208 m ²	NE	Oui (sondages N° 33, 35, 36 et 37)

Autres habitats

Mare à végétation aquatique	C1.3	1021 m ²	Moyen à mauvais	-
Exploitation agricole	J	7471 m ²	NE	-
Route	J	811 m ²	NE	-

Résultats des sondages pédologiques

Numéro du sondage	Végétation de l'habitat	Profondeur du sondage	Apparition des traces rédoxiques	Apparition des traces réductiques	Confirmation du caractère humide de la zone et type de sol
21	Prairie mésohygrophile pâturée	20 cm	0 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)
22	Prairie mésohygrophile pâturée	20 cm	0 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)
23	Prairie mésohygrophile pâturée	20 cm	15 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)
33	Cultures intensives	50 cm (refus de tarière)	20 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)
34	Haies et alignements d'arbres	120 cm	15 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)
35	Cultures intensives	120 cm	20 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)
36	Cultures intensives	120 cm	20 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)
37	Cultures intensives	120 cm	15 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)

Photographie de sondages pédologiques



État de conservation et intérêt de la zone humide

Paysage bocager relictuel en partie ouest, dominé par des prairies hygrophiles pâturées assez bien diversifiées. Passage d'un cours d'eau présentant des herbiers aquatiques, des végétations hélrophytiques et une ripisylve bien conservés. Présence d'une mare eutrophe avec herbiers à Renoncule aquatique (espèce patrimoniale en région). Plantation de frênes avec strate herbacée pâturée pauvre en espèces. Présence d'une exploitation agricole avec culture en partie est.

Enjeu assez fort

Mesures pouvant être mises en place pour restaurer / renforcer l'état de conservation de la zone humide

Mesure(s) de restauration

-

Mesure de gestion

Pratique du pâturage extensif
Arrêt des amendements

Zonage retenu au sein du projet de PLUi V2 de la CCPO



Caractérisation de zones humides

Zone : LOU_EXT_2

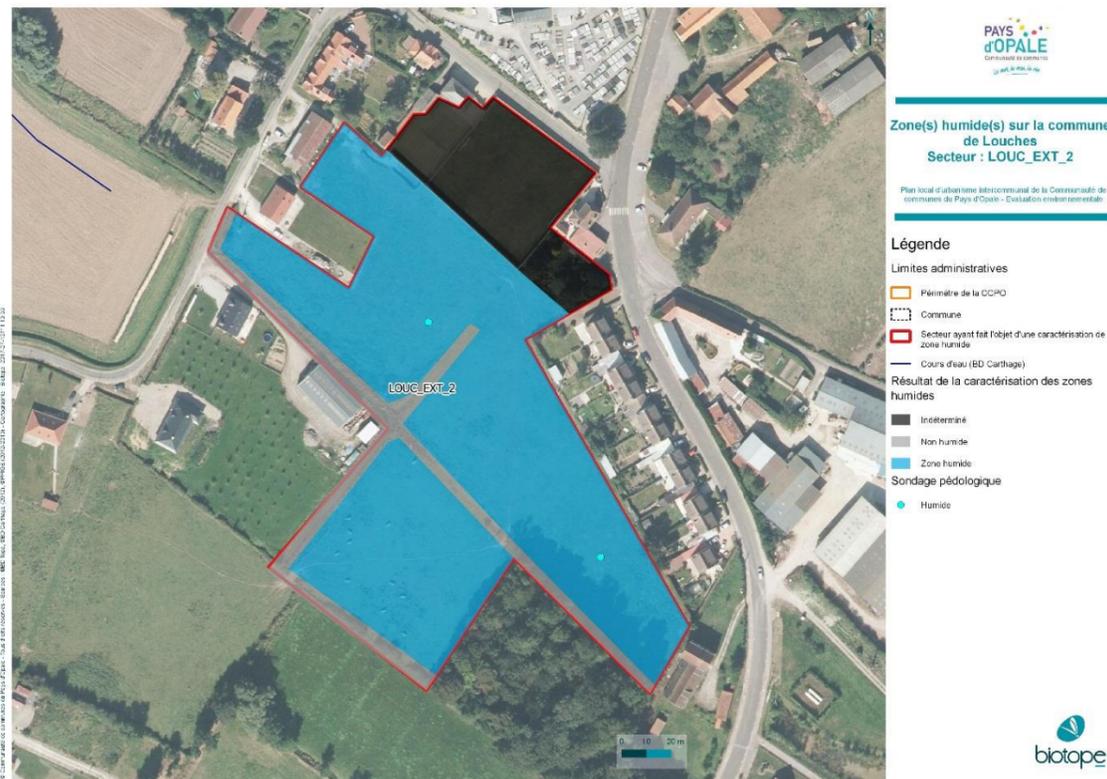
Commune

Louches

Photographie



Cartographie de la zone humide



Liste des habitats

Liste des habitats	Code EUNIS	Surface	État de conservation	Confirmation du caractère humide par sondage pédologique
Liste des habitats dont la végétation est caractéristique des zones humides				
Cours d'eau et berges (végétations aquatiques et héliophytiques)	C2.3 x E5.4	2628 m ²	Moyen à mauvais	-
Prairie mésohygrophile pâturée	E3.4	17367 m ²	Moyen à mauvais	Oui (sondages N° 24 et 25)

Liste des habitats « pro parte » et/ou dont la gestion ne permet l'expression d'une végétation caractéristique de zones humides

-				
---	--	--	--	--

Autres habitats

Maison et jardin	J	3769 m ²	NE	-
------------------	---	---------------------	----	---

Résultats des sondages pédologiques

Numéro du sondage	Végétation de l'habitat	Profondeur du sondage	Apparition des traces rédoxiques	Apparition des traces réductiques	Confirmation du caractère humide de la zone et type de sol
24	Prairie mésohygrophile pâturée	20 cm	15 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)
25	Prairie mésohygrophile pâturée	20 cm	0 cm avec prolongement et intensification en profondeur	-	Oui (Vb)

Photographie de sondages pédologiques



État de conservation et intérêt de la zone humide

Habitats prairiaux très peu diversifiés sur sol hydromorphe. Cours d'eau avec herbiers aquatiques. Habitats dégradés par les rejets des habitations avoisinantes rendant la qualité de l'eau médiocre et par les amendements effectués sur les prairies.

Enjeu assez faible

Mesures pouvant être mises en place pour restaurer / renforcer l'état de conservation de la zone humide

Mesure(s) de restauration	-
Mesure de gestion	Pratique du pâturage extensif Arrêt des amendements Amélioration de la qualité des eaux usées rejetées au « cours d'eau »

Zonage retenu au sein du projet de PLUi V2 de la CCPO



Zonage et sur-zonage sur le secteur LOUC_EXT_2

Plan local d'urbanisme intercommunal de la Communauté de communes du Pays d'Opale - Etat initial de l'aménagement

Légende

Limites administratives

- Communauté de communes du Pays d'Opale
- Commune
- Secteur ayant fait l'objet d'une caractérisation de zone humide

Zonage du PLU V2 (mars 2018)

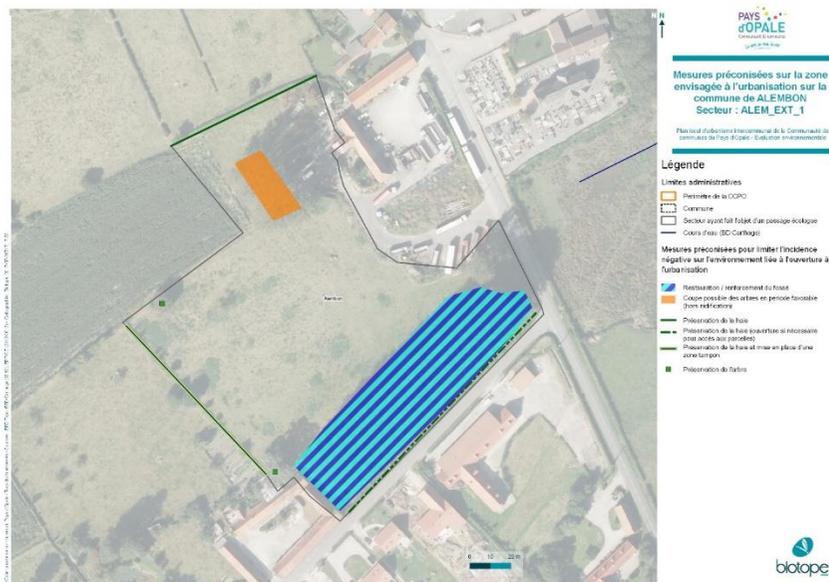
- Zone A
- Zone UB



Passage écologique		ALEM_EXT_1	
Commune	Alembon	Surface prospectée	20,48 ha
			
Contexte physique et paysager / usage du sol		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
La zone prospectée est composée d'une prairie pâturée, de cultures et d'une zone anthropique. La parcelle est incluse dans un contexte bâti et bocager.		La zone prospectée se compose d'entités semi-naturelles (cultures, prairies, fossés) participant à la mise en valeur du cadre paysager. Les incidences prévisibles d'une urbanisation sont la consommation de l'espace agricole, la destruction potentielle des haies, la perte du bocage et de l'identité paysagère.	
Milieux naturels, continuités écologiques et espèces animales et végétales		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	

Passage écologique		ALEM_EXT_1	
<p>Les milieux sont représentés par une prairie mésophile pâturée, une prairie hygrophile pâturée considérée comme zone humide après confirmation par les sondages pédologiques, une parcelle cultivée, un parking et des haies et alignements d'arbres. Concernant l'avifaune, dix-huit espèces ont été identifiées sur la parcelle. La diversité spécifique est importante. Le cortège des milieux semi-ouverts à boisés est moyennement représenté. L'Hirondelle rustique est la seule espèce patrimoniale ayant été identifiée sur le site. Les autres espèces recensées sont communes à peu communes et non menacées.</p>		<p>L'ouverture à l'urbanisation et la construction de bâtiments est susceptible d'entraîner la dégradation voire la destruction de des habitats d'espèces pour les différents cortèges avifaunistiques recensés.</p>	
Ressources naturelles et sensibilité des milieux		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
Le passage écologique a mis en évidence la présence de milieux humides (prairies hygrophiles pâturées) confirmés par des sondages pédologiques. Ces milieux sont assez bien diversifiés malgré un état de conservation dégradé. Il est à noter la présence de remblais récents au sein de la prairie.		L'ouverture à l'urbanisation est susceptible de dégrader les milieux humides présents (pollutions, rejets, ...) voire les détruire et altérer leur fonctionnalité.	
Risques et nuisances		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
La parcelle est située à proximité d'une entreprise de transport.		Les futures constructions devront potentiellement faire face à des nuisances sonores.	
Conclusion concernant l'enjeu environnemental		Niveau d'enjeu	
La zone prospectée correspond à une prairie pâturée ainsi qu'à une culture. Une partie de la zone est construite. Elle s'insère dans un contexte bocager accueillant une diversité spécifique d'oiseaux importante bien que les espèces soient communes et peu menacées. La prairie humide est assez bien diversifiée malgré son état dégradé. L'enjeu est moyen.		Moyen	
Mesure proposées suite au passage écologique pour réduire les incidences prévisibles notables			
Mesure d'évitement : préservation des haies et mise en place d'une zone tampon.			

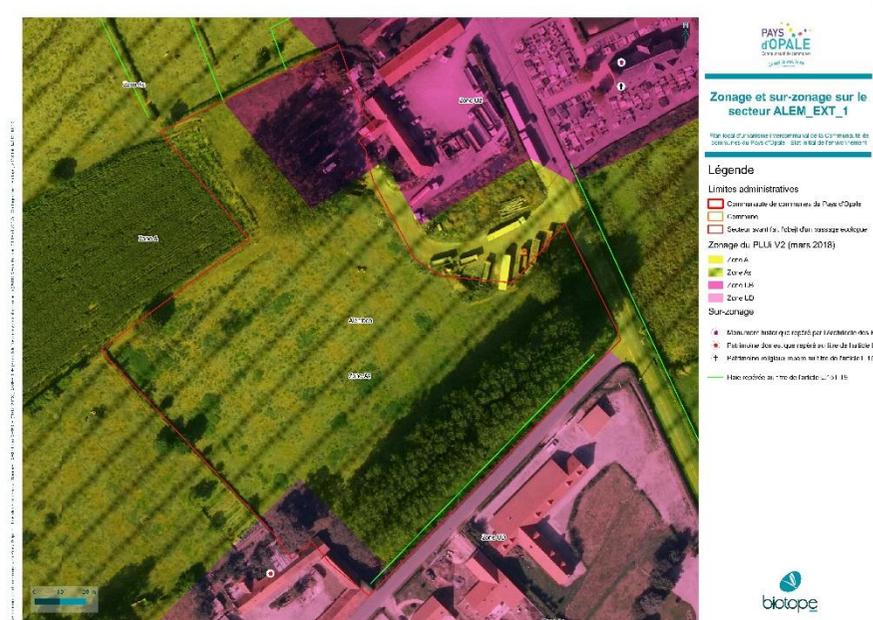
Mesure d'évitement : préservation des arbres remarquables.
 Mesure d'évitement / réduction : préservation des haies existantes (possibilité de réaliser ponctuellement des ouvertures dans les haies pour permettre l'accès aux parcelles).
 Mesure d'accompagnement : restauration/renforcement des milieux humides.
 Mesure d'accompagnement : coupe des arbres remarquables en période favorable (hors période de nidification)



Cartographie présentée en **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

Mesures retenues dans le PLUi et apparaissant dans l'orientation d'aménagement et de programmation

La zone humide caractérisée lors du passage écologique a été classée en zone agricole sensible comme une grande partie de la zone. Le reste de la zone a été classé en zone agricole ou intégré dans les zones urbaines (UB et UD) existantes. La haie longeant la zone humide a été repéré au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme. À noter que la zone humide du SAGE du Delta de l'Aa apparait au document graphique (non représentée sur la carte suivante).



Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone après mise en place des mesures retenues

Incidence négative prévisible négligeable

Passage écologique		ARD_DC_2	
Commune	Ardres	Surface prospectée	0,84 ha
			
Contexte physique et paysager / usage du sol		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
La zone prospectée est composée prairie pâturée, située dans un contexte mêlant paysages bâtis, bocagers et bords de plan d'eau.		Les incidences prévisibles d'une urbanisation sont la consommation de l'espace agricole, la destruction potentielle des haies et la perte de l'identité paysagère.	
Milieux naturels, continuités écologiques et espèces animales et végétales		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
Les milieux sont principalement représentés par une prairie pâturée présentant un intérêt faible, dû au surpâturage. Un fossé longe la partie sud de la prairie. Cette zone, dégradée par le piétinement des bovins, est considérée comme humide, notamment grâce à la présence de Joncs et d'Iris. Elle n'a pas fait l'objet de sondages pédologiques. Avec deux espèces d'oiseaux observées, la diversité est considérée comme très faible. Seul le cortège des milieux semi-ouverts est présent, il est faiblement représenté.		L'ouverture à l'urbanisation et la construction de bâtiments est susceptible d'entraîner la perte relativement faible d'habitats d'espèces protégées.	
Ressources naturelles et sensibilité des milieux		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
Le passage écologique a mis en évidence la présence de milieux humides. Ces derniers n'ont pas fait l'objet d'une caractérisation de zones humides. Un		L'ouverture à l'urbanisation est susceptible de dégrader les milieux humides présents (pollutions, rejets, ...) voire les détruire et	

Passage écologique	ARD_DC_2
fossé en eau permanente est présent en limite sud du site d'étude.	altérer leur fonctionnalité.
Risques et nuisances	Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone
Le site est composé de milieux humides prairiaux et d'un fossé.	Afin de limiter d'éventuelles nuisances dues à la perte potentielle de la fonctionnalité des milieux humides et de limiter les risques d'inondations sur les nouvelles zones construites, il semble nécessaire de mettre en place des mesures adaptées : préservation des milieux humides, mise en œuvre de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales, limitation de l'artificialisation, ...
Conclusion concernant l'enjeu environnemental	Niveau d'enjeu
La zone est localisée sur la ZNIEFF FR310007255 et proche du site Natura 2000 FR3100494. Elle se compose d'une prairie pâturée en bordure de plan d'eau et insérée dans un contexte bocager. Lors du passage écologique, seules quelques espèces appréciant les milieux semi-ouverts ont pu être observées. Le milieu humide (secteur n'ayant pas fait l'objet d'une caractérisation de zones humides) est dégradé par le piétinement des bovins. L'enjeu est toutefois considéré comme fort, le milieu humide assurant un rôle de rétention d'eau.	Fort
Mesures proposées suite au passage écologique pour réduire les incidences prévisibles notables	
Mesure d'évitement : préservation de la haie. Mesure d'évitement : préservation du fossé. Mesure d'évitement : préservation du milieu humide. Mesure d'évitement : préservation des arbres remarquables.	



Cartographie présentée en Erreur ! Source du renvoi introuvable.

Mesures retenues dans le PLUi et apparaissant dans l'orientation d'aménagement et de programmation

La zone a été classée en zone naturelle sensible.

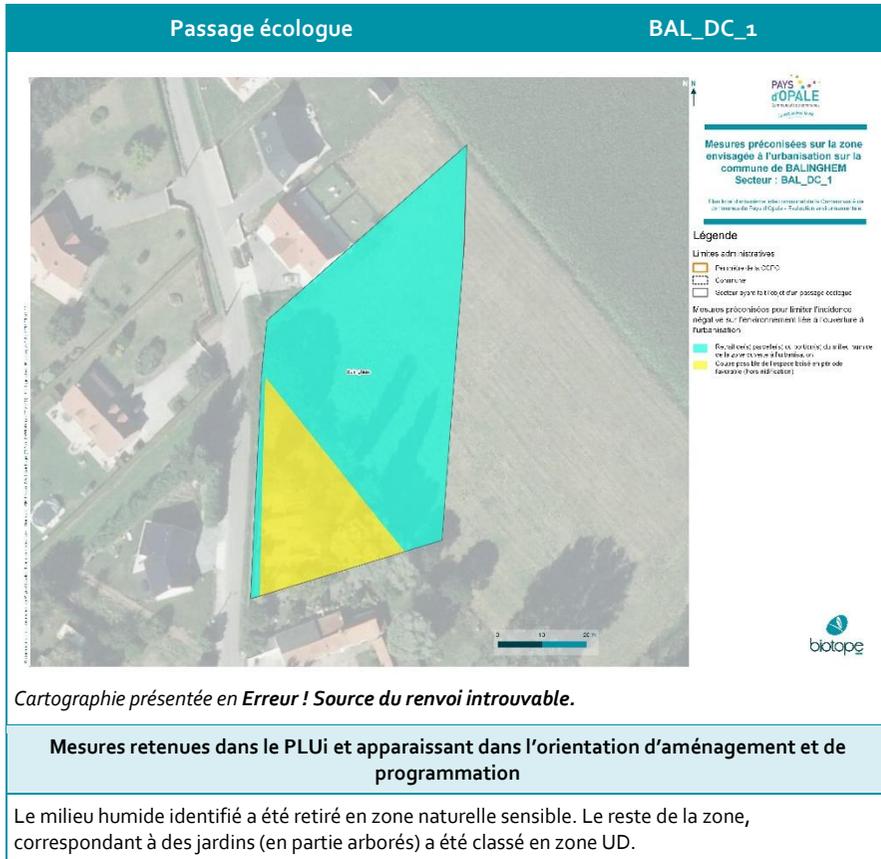


Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone après mise en place des mesures retenues

Incidence négative prévisible nulle

Passage écologique		BAL_DC_1	
Commune	Balinghem	Surface prospectée	0,32 ha
			
Contexte physique et paysager / usage du sol		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
<p>La parcelle est principalement constituée de prairies de fauche et d'un jardin. La parcelle est incluse dans un paysage agricole et bâti.</p>		<p>La zone prospectée se compose d'entités semi-naturelles (prairies de fauche) participant à la mise en valeur du cadre paysager. Les incidences prévisibles d'une urbanisation sont la consommation de l'espace agricole et la perte de l'identité paysagère.</p>	
Milieux naturels, continuités écologiques et espèces animales et végétales		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
<p>Une mosaïque de zones humides confirmé notamment par sondages pédologiques est présente sur la quasi-totalité de la zone. Différents habitats y ont été identifiés une prairie de fauche relativement eutrophe ; une friche nitrophile au nord ; deux linéaires de haies arbustives et arborées. Dans la partie sud, qui n'est pas concernée par la délimitation des zones humides, ont été recensées un verger abandonné progressivement colonisé par les ligneux ainsi qu'un ancien jardin potager (identifié comme étant une friche post-culturelle).</p> <p>Concernant l'avifaune, 5 espèces ont été identifiées sur la parcelle. La diversité spécifique est assez faible. Le cortège des milieux boisés est peu représenté, celui des milieux ouverts de n'est pas.</p>		<p>L'ouverture à l'urbanisation et la construction de bâtiments est susceptible d'entraîner la perte relativement faible d'habitats d'espèces protégées.</p>	
Ressources naturelles et sensibilité des milieux		Incidences prévisibles notables liées	

Passage écologique		BAL_DC_1	
		à l'urbanisation de cette zone	
<p>Le passage écologique a mis en évidence la présence de zones humides prairiales assez peu diversifiées mais aussi au niveau des haies, de la pelouse urbaine et de la friche nitrophile au nord et à l'ouest de la parcelle. Ces habitats très artificialisés présentant peu d'intérêts floristiques avec de nombreuses espèces horticoles.</p>		<p>L'ouverture à l'urbanisation est susceptible de dégrader les zones humides présentes (pollutions, rejets, ...) voire les détruire et altérer leur fonctionnalité.</p>	
Risques et nuisances		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
/		/	
Conclusion concernant l'enjeu environnemental			Niveau d'enjeu
<p>La zone se compose d'une prairie de fauche et d'un jardin dont le caractère humide a été confirmé. La zone est fréquentée par des oiseaux appréciant les milieux boisés bien que ce cortège soit peu représenté. La végétation de la prairie est relativement eutrophe. L'enjeu est moyen.</p>			Moyen
Mesure proposées suite au passage écologique pour réduire les incidences prévisibles notables			
<p>Mesure d'évitement : retrait des parcelles de milieux humides</p> <p>Mesure d'accompagnement : coupe des arbres des espaces boisés en période favorable (hors période de nidification).</p>			



Passage écologique		BAL_DC_2	
Commune	Balinghem	Surface prospectée	0,115 ha
			
Contexte physique et paysager / usage du sol		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
La zone prospectée est principalement constituée d'une parcelle cultivée enclavée dans un paysage urbanisé.		Les incidences prévisibles d'une urbanisation sont la consommation de l'espace agricole et la perte de l'identité paysagère.	
Milieux naturels, continuités écologiques et espèces animales et végétales		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
La parcelle est constituée dans sa quasi-totalité de cultures. Elle est bordée au nord par une haie de Thuya et en partie ouest par une mosaïque de phalaridaies et cressonnières. Concernant l'avifaune, 2 espèces ont été identifiées sur la parcelle : le Moineau domestique et l'Étourneau sansonnet. La diversité spécifique est très faible. La zone présente un faible intérêt pour la faune et la végétation.		/	
Ressources naturelles et sensibilité des milieux		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
Le passage écologique a mis en évidence la présence de zones humides sur l'ensemble du site. Le caractère humide de la parcelle cultivée et la haie a été confirmé par le critère pédologique, l'usage du sol ne permettant pas l'expression d'une végétation caractéristique (contrairement à la mosaïque de phalaridaies et cressonnières en bordure ouest du site		L'ouverture à l'urbanisation est susceptible de dégrader les zones humides présentes (pollutions, rejets, ...) voire les détruire et altérer leur fonctionnalité.	

Passage écologique		BAL_DC_2	
qui sont des habitats caractéristiques de zones humides). Ces milieux sont globalement très artificialisés et présentent peu d'intérêts floristiques.			
Risques et nuisances		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
/		/	
Conclusion concernant l'enjeu environnemental			Niveau d'enjeu
La zone est une culture enclavée dans un contexte bâti. Caractérisée comme humide, la zone présente un faible intérêt pour la faune et pour la flore. L'enjeu est faible.			Faible
Mesure proposées suite au passage écologique pour réduire les incidences prévisibles notables			
Mesure d'évitement : retrait des parcelles de milieux humides.			
			
<i>Cartographie présentée en Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i>			
Mesures retenues dans le PLUi et apparaissant dans l'orientation d'aménagement et de programmation			
La zone a été classée en zone naturelle.			



Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone après mise en place des mesures retenues

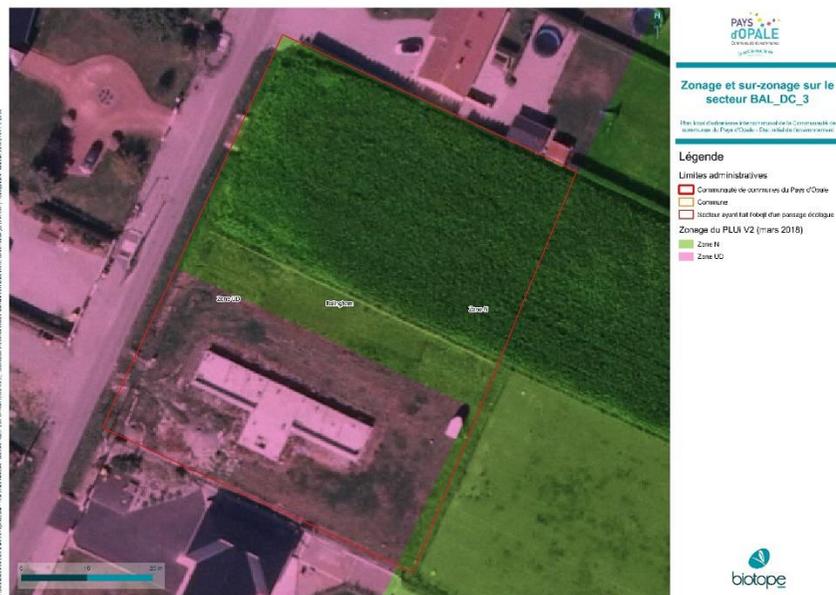
Incidence négative prévisible nulle

Passage écologique		BAL_DC_3	
Commune	Balinghem	Surface prospectée	0,328 ha
			
Contexte physique et paysager / usage du sol		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
La zone prospectée est principalement constituée d'une parcelle cultivée et d'une prairie pâturée enclavées dans un paysage urbanisé.		Les incidences prévisibles d'une urbanisation sont la consommation de l'espace agricole et la perte de l'identité paysagère.	
Milieux naturels, continuités écologiques et espèces animales et végétales		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
La parcelle est constituée de cultures et d'une prairie hydrocline pâturée. Un bâtiment abandonné est situé au centre de la prairie. Les deux parcelles sont bordées d'une phalaridaie colonisant un fossé à l'ouest et d'une haie de Thuya au nord. Concernant l'avifaune, deux espèces ont été identifiées sur la parcelle : le Moineau domestique et l'Étourneau sansonnet. La diversité spécifique est très faible. La zone présente globalement un faible intérêt pour la faune et la végétation.		L'ouverture à l'urbanisation et la construction de bâtiments est susceptible d'entraîner la perte relativement faible d'habitats d'espèces protégées.	
Ressources naturelles et sensibilité des milieux		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
Le passage écologique a mis en évidence la présence de zones humides sur le site. Le caractère humide de la phalaridaie, de la prairie mésophile pâturée et de la haie a été confirmé par le critère pédologique. Ces milieux sont globalement très artificialisés et présentent peu d'intérêts floristiques.		L'ouverture à l'urbanisation est susceptible de dégrader les zones humides présentes (pollutions, rejets, ...) voire les détruire et altérer leur fonctionnalité.	

Passage écologique		BAL_DC_3	
Risques et nuisances		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
Deux pieds d'Arbre à papillon (<i>Buddleia davidii</i>), espèce exotique envahissante, ont été recensés sur la bordure sud de la prairie pâturée.		Les futurs travaux de constructions pourront entraîner un risque de dissémination de l'espèce dans l'environnement lors du terrassement.	
Conclusion concernant l'enjeu environnemental		Niveau d'enjeu	
La zone composée d'une culture, d'une prairie pâturée mais aussi d'espaces artificialisés présente un faible intérêt pour la faune et pour la flore. L'enjeu est faible. Une espèce végétale exotique envahissante a été observée, il s'agit du Buddleja ou arbre à papillons.		Faible	
Mesure proposées suite au passage écologique pour réduire les incidences prévisibles notables			
Mesure d'évitement : retrait des parcelles de milieux humides.			
Mesure d'accompagnement : mise en place de mesure pour éviter la propagation de l'arbre à papillons (<i>Buddleia davidii</i>).			
Mesure d'accompagnement : coupe des arbres à papillons (<i>Buddleia davidii</i>)			
			
Cartographie présentée en Erreur ! Source du renvoi introuvable.			

Mesures retenues dans le PLUi et apparaissant dans l'orientation d'aménagement et de programmation

La zone humide caractérisée n'a pas été retenue en tant que zone ouverte à l'urbanisation et a été classée en zone naturelle. La zone UD correspond à une parcelle déjà construite.



Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone après mise en place des mesures retenues

Incidence négative prévisible nulle

Passage écologique		BAL_EXT_1	
Commune	Balinghem	Surface prospectée	1,82 ha
			
Contexte physique et paysager / usage du sol		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
La zone prospectée est principalement constituée d'une parcelle cultivée bordée de haies et d'un jardin. Ces derniers sont enclavés dans un paysage urbanisé.		Les incidences prévisibles d'une urbanisation sont la consommation de l'espace agricole, la destruction de haies et la perte de l'identité paysagère.	
Milieux naturels, continuités écologiques et espèces animales et végétales		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
La parcelle est constituée de cultures, d'une prairie mésophile pâturée et d'un jardin entouré de haies. Une zone humide a été délimitée par critère pédologique. Il s'agit d'une végétation très artificialisée qui ne présente que peu d'intérêts floristiques. Concernant l'avifaune, cinq espèces ont été identifiées sur la parcelle, dont une espèce patrimoniale : la Linotte mélodieuse. Les cortèges ouverts à semi-boisés sont faiblement représentés. La diversité spécifique est plutôt faible.		L'ouverture à l'urbanisation et la construction de bâtiments est susceptible d'entraîner la perte relativement faible d'habitats d'espèces protégées.	
Ressources naturelles et sensibilité des milieux		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
Le passage écologique a mis en évidence la présence de zones humides sur le site. Le caractère humide de la parcelle cultivée et la prairie mésophile pâturée a été confirmée par le critère pédologique, l'usage du sol ne permettant pas l'expression d'une végétation caractéristique. Ces milieux sont globalement très artificialisés et présentent peu d'intérêts floristiques.		L'ouverture à l'urbanisation est susceptible de dégrader les zones humides présentes (pollutions, rejets, ...) voire les détruire et altérer leur fonctionnalité.	

Passage écologique		BAL_EXT_1	
Risques et nuisances		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
/		/	
Conclusion concernant l'enjeu environnemental		Niveau d'enjeu	
La zone correspond à une culture et à un jardin. Elle est fréquentée par peu d'espèces d'oiseaux appartenant aux cortèges ouverts à semi-ouverts. La zone présente peu d'intérêt floristique. L'enjeu est faible		Faible	
Mesure proposées suite au passage écologique pour réduire les incidences prévisibles notables			
Mesure d'évitement : retrait des parcelles de milieux humides. Mesure d'évitement : préservation des haies.			
			
<i>Cartographie présentée en Erreur ! Source du renvoi introuvable.</i>			
Mesures retenues dans le PLUi et apparaissant dans l'orientation d'aménagement et de programmation			
La zone humide caractérisée a été retirée de l'urbanisation et classée en zone naturelle. Les haies en limite est de la zone prospectée n'ont pas été repérés au document graphique.			



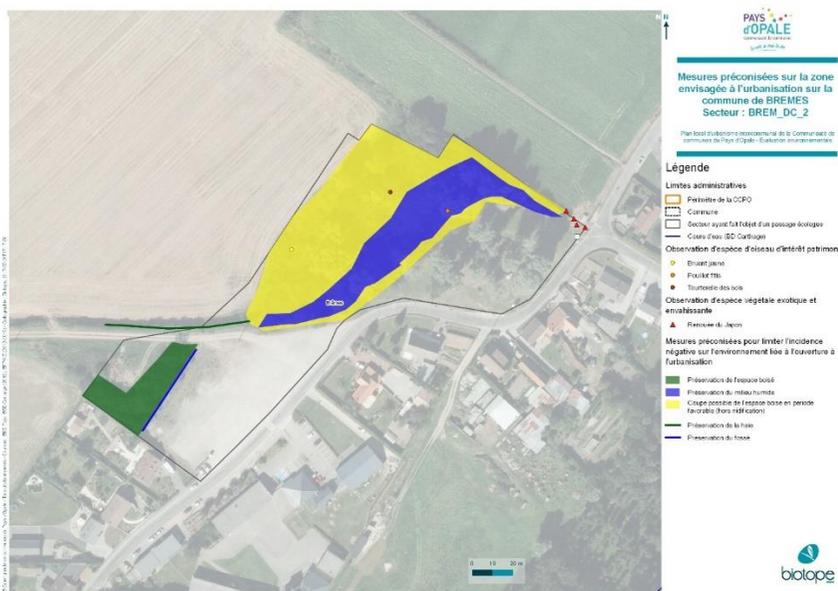
Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone après mise en place des mesures retenues

Incidence négative prévisible négligeable. Il convient de noter que la zone prospectée est insérée dans un zonage UD dont une partie n'est pas encore construite : cette zone n'a pas fait l'objet d'investigations scientifiques et est donc susceptible d'être humide.

Passage écologique		BREM_DC_2	
Commune	Brêmes	Surface prospectée	1,56 ha
			
Contexte physique et paysager / usage du sol		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
La zone prospectée correspond à un terrain de loisirs d'une friche et de boisements. La parcelle est localisée dans un paysage agricole et bâti.		Les incidences prévisibles d'une urbanisation sont la destruction des haies, la consommation de l'espace agricole et la perte de l'identité paysagère.	
Milieux naturels, continuités écologiques et espèces animales et végétales		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
Les milieux sont principalement représentés par des haies et espaces boisés dont une saulaie ; un terrain de loisirs ; un espace de friche ; un fossé et une zone de rétention des eaux. Les zones anthropisées présentent un faible intérêt pour la flore. Au sein de la zone de rétention des eaux, la présence d'amphibiens est fortement probable. Concernant l'avifaune, le cortège des milieux		L'ouverture à l'urbanisation et la construction de bâtiments est susceptible d'entraîner la perte des habitats d'espèces patrimoniales et protégées liées aux milieux semi-ouverts.	

Passage écologique		BREM_DC_2	
semi-ouverts est très bien représenté. On retrouve des espèces patrimoniales et protégées inféodées à ces milieux : la Linotte mélodieuse, le Pouillot fitis et la Tourterelle des bois. Au total, dix espèces ont été identifiées sur le site, la diversité spécifique est plutôt moyenne.			
Ressources naturelles et sensibilité des milieux		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
Un fossé ainsi qu'une zone de rétention des eaux considérée comme étant un milieu humide sont présents sur le site.		L'ouverture à l'urbanisation est susceptible de dégrader les milieux humides présents (pollutions, rejets, ...) voire les détruire et altérer leur fonctionnalité. Les futures constructions peuvent entraîner un risque de perturbation de l'écoulement/ruissellement et du stockage des eaux. Il pourra aussi y avoir un risque d'accroissement de l'érosion comme celle observée sur la culture à l'ouest du site.	
Risques et nuisances		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
Le site présente un fossé et une zone de collecte des eaux. De plus, quatre pieds de Renouée de Japon (<i>Reynoutria japonica</i>), qui est une espèce exotique envahissante, ont été recensés en limite nord-est du site.		Afin de limiter les risques d'inondations futures sur les nouvelles zones construites, il semble nécessaire de mettre en place des mesures adaptées : mise en œuvre de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales, limitation de l'artificialisation, ... De plus, travaux de constructions pourront entraîner un risque de dissémination de l'espèce dans l'environnement lors du terrassement.	
Conclusion concernant l'enjeu environnemental		Niveau d'enjeu	
La zone se compose d'une friche, de boisements et d'un terrain de loisirs. Un fossé et une zone de rétention des eaux sont présents sur le site. Le cortège avifaunistique des milieux semi-ouverts est très bien représenté avec l'observation d'espèces patrimoniales et protégées. La présence d'amphibiens au sein de la zone de rétention est fortement probable. L'enjeu est fort. La Renouée du Japon, espèce végétale exotique envahissante, a été observée sur le site.		Fort	
Mesure proposées suite au passage écologique pour réduire les incidences prévisibles notables			

- Mesure d'évitement : préservation du fossé.
- Mesure d'évitement : préservation du milieu humide.
- Mesure d'évitement : préservation des haies.
- Mesure d'évitement : préservation des espaces boisés.
- Mesure d'accompagnement : coupe des arbres des espaces boisés en période favorable (hors période de nidification).
- Mesure d'accompagnement : mise en place de mesure pour éviter la propagation de la Renouée du Japon.



Cartographie présentée en **Erreur !** Source du renvoi introuvable.

Mesures retenues dans le PLUi et apparaissant dans l'orientation d'aménagement et de programmation

L'ensemble de la zone a été classé en zone agricole. Une partie des boisements a été repéré au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme.

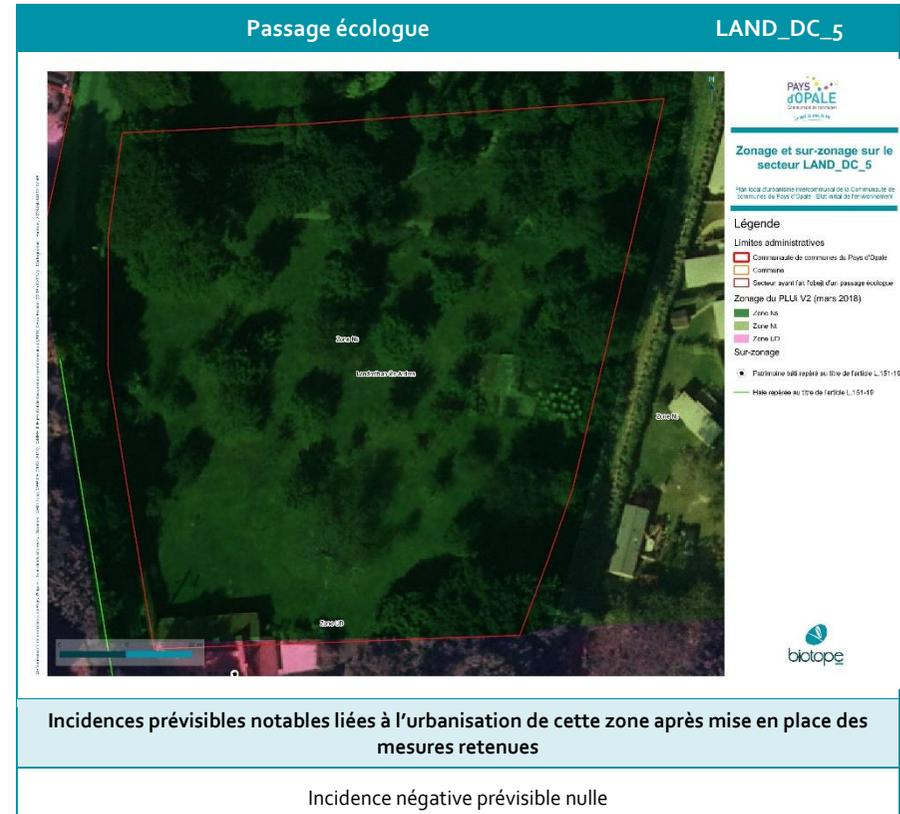
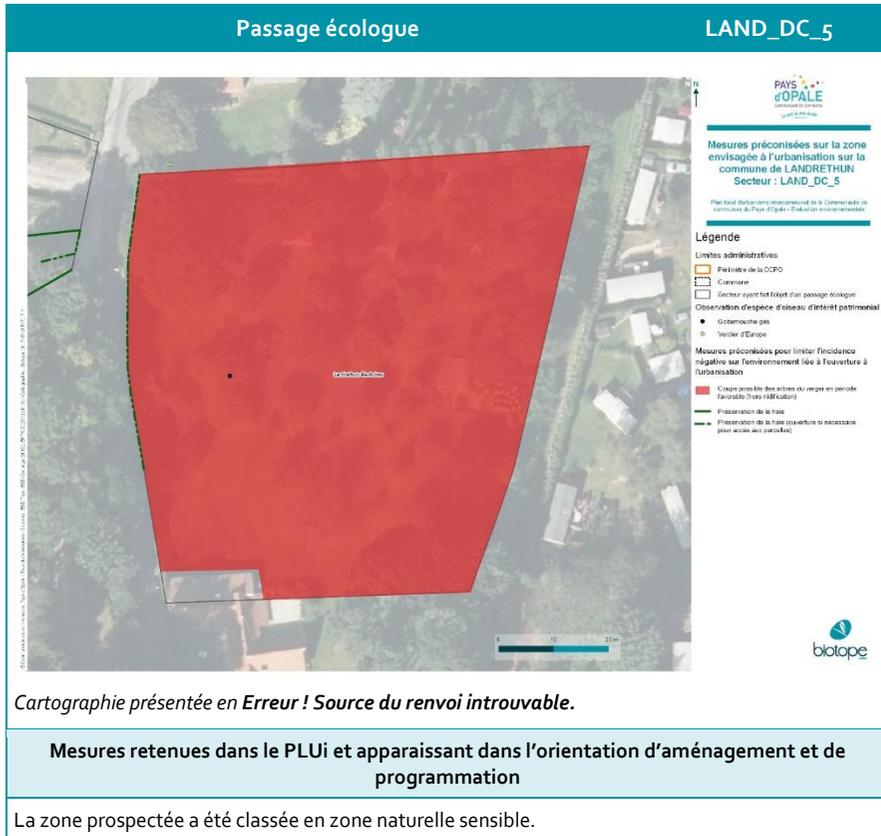


Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone après mise en place des mesures retenues

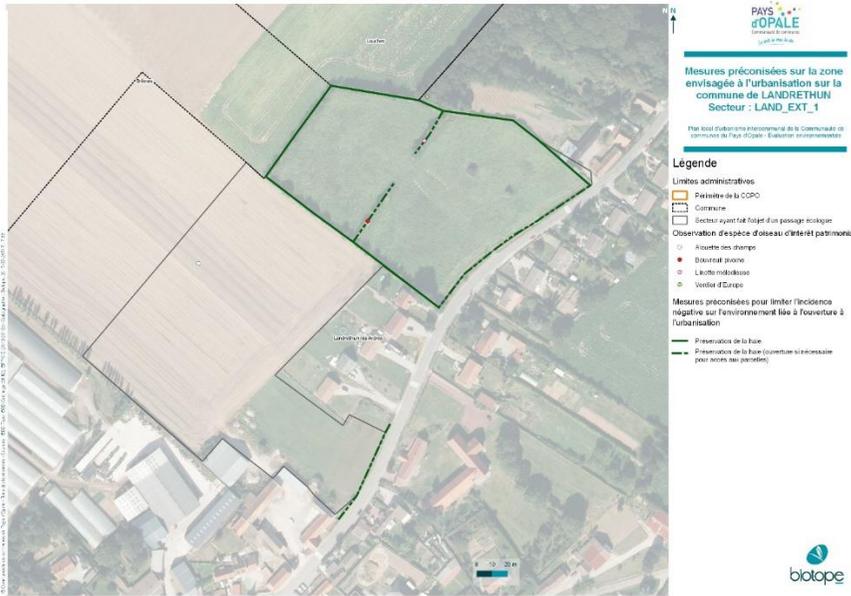
Incidence négative prévisible négligeable

Passage écologique		LAND_DC_5	
Commune	Landrethun	Surface prospectée	5,58 ha
			
Contexte physique et paysager / usage du sol		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
La parcelle prospectée correspond à un jardin avec verger dans un paysage principalement bâti et boisé.		La zone prospectée se compose d'entités semi-naturelles participant à la mise en valeur du cadre paysager. Une réhabilitation de la parcelle pourrait donc entraîner la dégradation de l'identité paysagère.	
Milieux naturels, continuités écologiques et espèces animales et végétales		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
Les milieux sont principalement représentés par un jardin et un verger. L'accès à l'intérieur de la parcelle n'a pas été possible, mais la gestion des espaces ne semble pas favorable à la flore. Concernant l'avifaune, les cortèges des milieux semi-ouverts à boisés sont moyennement représentés. Les espèces recensées sont communes à peu communes et 2 espèces patrimoniales nichent au sein de la zone : le Gobemouche gris et le Verdier d'Europe. Au total, onze espèces d'oiseaux ont été observées sur la parcelle. La diversité est donc bonne.		L'ouverture à l'urbanisation et la construction de bâtiments est susceptible d'entraîner l'altération de la fonctionnalité des continuités écologiques ainsi que la destruction de l'habitat du cortège d'oiseaux des milieux boisés.	
Ressources naturelles et sensibilité des milieux		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	

Passage écologique		LAND_DC_5	
/		/	
Risques et nuisances		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
/		/	
Conclusion concernant l'enjeu environnemental			Niveau d'incidences prévisibles
La zone est localisée sur la ZNIEFF FR310013719 et proche du site Natura 2000 FR3100485. Il s'agit d'un jardin et de son verger, fréquentés par des oiseaux appréciant les milieux semi-ouverts à boisés. Les espèces sont relativement communes avec toutefois l'observation de deux espèces d'intérêt patrimoniales. La gestion actuelle ne semble pas favorable à l'expression d'une flore d'intérêt. L'enjeu est moyen.			Moyen
Mesure proposées suite au passage écologique pour réduire les incidences prévisibles notables			
Mesure d'évitement / réduction : préservation des haies existantes (possibilité de réaliser ponctuellement des ouvertures dans les haies pour permettre l'accès aux parcelles). Mesure d'accompagnement : coupe des arbres remarquables en période favorable (hors période de nidification).			



Passage écologique		LAND_EXT_1	
Commune	Landrethun	Surface prospectée	3,82 ha
			
Contexte physique et paysager / usage du sol	Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone La zone prospectée correspond à une parcelle cultivée et des prairies bocagères, dans un paysage principalement agricole et bâti.		
Milieux naturels, continuités écologiques et espèces animales et végétales	Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone La zone prospectée se compose d'entités semi-naturelles (cultures, prairies bocagères) participant à la mise en valeur du cadre paysager. Une réhabilitation de la parcelle pourrait donc avoir des effets négatifs : la consommation du paysage agricole, la destruction potentielle de haies et la perte de l'identité paysagère.		
Ressources naturelles et sensibilité des milieux	Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone Les milieux sont principalement représentés par une culture, une prairie de fauche et une prairie pâturée entourée de haies. Concernant l'avifaune, les cortèges des milieux semi-ouverts à ouverts sont bien représentés. Les espèces recensées sont communes à peu communes et quatre espèces patrimoniales ont été recensées : l'Alouette des champs, la Linotte mélodieuse le Bouvreuil pivoine et le Verdier d'Europe. Au total, 14 espèces d'oiseaux ont été observées sur la parcelle. La diversité est donc bonne.		

Passage écologique		LAND_EXT_1	
/		/	
Risques et nuisances		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
/		/	
Conclusion concernant l'enjeu environnemental			Niveau d'incidences prévisibles
La zone correspond à une culture, une prairie de fauche ainsi qu'à une prairie pâturée. Les cortèges avifaunistiques des milieux semi-ouverts à ouverts sont bien représentés. Quatre espèces patrimoniales ont été observées, les autres étant relativement communes. L'enjeu est considéré comme moyen à fort.			Moyen à fort
Mesure proposées suite au passage écologique pour réduire les incidences prévisibles notables			
Mesure d'évitement : préservation des haies.			
Mesure d'évitement / réduction : préservation des haies existantes (possibilité de réaliser ponctuellement des ouvertures dans les haies pour permettre l'accès aux parcelles).			
 <p>Cartographie présentée en Erreur ! Source du renvoi introuvable.</p>			
Mesures retenues dans le PLUi et apparaissant dans l'orientation d'aménagement et de			

programmation

La zone prospectée a été classée en zone agricole. Des haies ont été repérées au document graphique au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme.



Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone après mise en place des mesures retenues

Incidence négative prévisible négligeable

Passage écologique		ST_EXT_1	
Commune	Saint-Tricat	Surface prospectée	28,84 ha
			
Contexte physique et paysager / usage du sol		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
La zone prospectée est principalement constituée de cultures et d'un jardin arboré. Elle s'inscrit dans un contexte paysager bâti et agricole.		La zone prospectée se compose d'entités semi-naturelles (cultures et jardin arboré) participant à la mise en valeur du cadre paysager. Les incidences prévisibles d'une urbanisation sont la consommation de l'espace agricole et la perte de l'identité paysagère.	
Milieus naturels, continuités écologiques et espèces animales et végétales		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
Le site est composé d'un jardin arboré à l'est et d'une parcelle cultivée à l'ouest. Concernant la végétation, seul le boisement présente un intérêt. Une espèce exotique envahissante, la Renouée du Japon (<i>Reynoutria japonica</i>), a été identifiée sur le site en bordure de champs à proximité des habitations. Concernant l'avifaune, douze espèces ont été recensées sur le site. La diversité spécifique de la parcelle est donc élevée. Le cortège des milieux boisés est bien représenté, contrairement à celui des milieux ouverts.		L'ouverture à l'urbanisation et la construction de bâtiments est susceptible d'entraîner la perte de l'habitat du cortège avifaunistique des milieux boisés. Concernant la présence d'espèces exotiques envahissantes, il existe un risque de dissémination de l'espèce dans l'environnement lors du terrassement.	
Ressources naturelles et sensibilité des milieux		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
/		/	

Passage écologique		ST_EXT_1	
Risques et nuisances		Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
/		/	
Conclusion concernant l'enjeu environnemental			Niveau d'enjeu
La zone se compose d'une culture et d'un jardin arboré. Le cortège avifaunistique des milieux boisés est bien représenté tandis que celui des milieux ouverts l'est très peu. Seul le boisement présente un intérêt pour la faune, l'enjeu est qualifié de moyen. La Renouée du Japon (espèce végétale exotique et envahissante avérée) a été observée.			Moyen
Mesures proposées suite au passage écologique pour réduire les incidences prévisibles notables			
Mesure d'évitement : préservation des haies.			
Mesure d'évitement : préservation de l'espace boisé.			
Mesure d'accompagnement : mise en place de mesure pour éviter la propagation de la Renouée du Japon.			
			
Cartographie présentée en Erreur ! Source du renvoi introuvable.			
Mesures retenues dans le PLUi et apparaissant dans l'orientation d'aménagement et de programmation			

Bien qu'intégrés en zone UB, les haies et le jardin arboré ont été repérés au document graphique au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme. La culture est maintenue en tant que zone ouverte à l'urbanisation.



Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone après mise en place des mesures retenues

Incidence négative prévisible négligeable

TABLEAU 1. LISTE ET STATUT DES ESPECES D'OISEAUX OBSERVEES DURANT LES PASSAGES ECOLOGUES MENEES DANS LE CADRE DU PLUi V2 PAR ZONE PROSPECTEE

Nom scientifique	Nom français	Protection nationale	Liste Rouge National nicheur 2016 UICN	Menace régionale 2016 (NPDC)	Rareté régionale 2016 (NPDC)	ALEM_EXT_1	ARD_DC_1	ARD_DC_2	ARD_EXT_1	ARD_EXT_2	ARD_EXT_3	BAL_DC_1	BAL_DC_3	BAL_EXT_1	BON_EXT_1	BON_EXT_2	BREM_DC_1	BREM_DC_2	BREM_BRIO	LAND_DC_3	LAND_DC_4	LAND_DC_5	LAND_EXT_1	LIC_EXT_1	LOUC_EXT_1	LOUC_EXT_2	PEUP_EXT_1	PIH_EXT_1	ROD_DC_1	ROD_DC_2	ROD_DC_3	ROD_DC_4	STR_EXT_1	STR_EXT_2	STR_EXT_3	BAL_DC_2					
<i>Accipiter nisus</i>	Épervier d'Europe	X	NC : migration postnuptiale																X																						
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	X	LC	NM	AC				X										X				X												X	X					
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs		NT	D	AC						X				X									X																	
<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge		LC		AR																				X																
<i>Athene noctua</i>	Chouette chevêche	X	LC	D	AC																								X			X									
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	X	VU	NM	AC				X					X							X		X	X			X														
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	X	NC : migration postnuptiale																	X																					
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	X	VU	NM	AC															X		X	X	X																	
<i>Carduelis spinus</i>	Tarin des aulnes	X	NC : migration postnuptiale																	X																					
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	X	LC	NM	AC	X														X																					
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux	X	NC : migration postnuptiale																	X																					
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier		LC	NM	C	X		X	X		X					X							X			X	X	X					X	X	X						
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire		LC	NM	AC																																				
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	X	LC	NM	AC						X																														
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	X	NT	NM	AC											X																									
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	X	LC	NM	AC						X									X																	X				
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	X	VU	D	AC													X								X															
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	X	LC	NM	AC	X				X	X						X		X				X				X										X				
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	X	LC	NM	C	X	X	X			X	X	X				X	X	X			X	X				X	X	X	X	X			X	X	X					
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule-d'eau		LC	NM	C																						X														
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes		LC	NM	AC											X			X																						
<i>Hippolais icterina</i>	Hypolaïs icterine	X	VU	D	PC						X																	X													
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	X	LC	NM	AR						X																														
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	X	NT	D	AC	X										X												X													
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	X	LC	NM	AC																							X													
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	X	LC	NM	AC						X																														
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	X	NT	D	PC						X													X																	
<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue	X	LC	NM	AC														X						X																
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	X	LC	NM	AC	X					X					X			X			X	X		X				X		X	X	X		X	X					
<i>Parus palustris</i>	Mésange nonnette	X	NC : migration postnuptiale																	X																					
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	X	LC	NM	AC	X	X	X	X				X	X	X	X			X				X	X			X		X	X	X	X	X					X	X		
<i>Perdix perdix</i>	Perdrix grise		LC	D	AC						X														X																
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide		LC		PC	X					X	X												X			X		X												
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	X	LC	NM	AC						X	X		X										X																	
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	X	LC	NM	C	X		X	X		X	X				X	X	X			X	X	X		X	X	X	X	X			X			X	X					
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	X	NT	NM	AC													X																							
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde		NC : migration postnuptiale																	X																					
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	X	NC : migration postnuptiale																	X																					

Nom scientifique	Nom français	Protection nationale	Liste Rouge National nicheur 2016 UICN	Menace régionale 2016 (NPDC)	Rareté régionale 2016 (NPDC)	ALEM_EXT_1	ARD_DC_1	ARD_DC_2	ARD_EXT_1	ARD_EXT_2	ARD_EXT_3	BAL_DC_1	BAL_DC_3	BAL_EXT_1	BON_EXT_1	BON_EXT_2	BREM_DC_1	BREM_DC_2	BREM_BRIO	LAND_DC_3	LAND_DC_4	LAND_DC_5	LAND_EXT_1	LIC_EXT_1	LOUC_EXT_1	LOUC_EXT_2	PEUP_EXT_1	PIH_EXT_1	ROD_DC_1	ROD_DC_2	ROD_DC_3	ROD_DC_4	STR_EXT_1	STR_EXT_2	STR_EXT_3	BAL_DC_2			
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	X	LC	NM	AC	X		X	X	X					X		X				X		X				X	X	X		X								
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	X	VU	NM	AC														X				X					X											
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	X	NT	NM	PC			X											X		X													X					
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	X	VU	NM	PC				X		X																												
<i>Sitta europaea</i>	Sitelle torchepot	X	NC : migration postnuptiale																	X																			
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque		LC	NM	AC	X			X	X				X			X			X	X		X			X	X	X	X	X									
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois		VU	D	AC													X										X											
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet		LC	NM	AC	X							X			X										X							X				X		
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	X	LC	NM	C	X		X	X	X	X	X				X		X			X	X			X	X		X	X					X	X				
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	X	NT	NM	AC																							X											
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	X	LC	NM	AC	X	X	X	X	X					X	X		X					X	X	X	X	X	X	X										
<i>Sylvia curruca</i>	Fauvette babillarde	X	LC	NM	AC				X																														
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	X	LC	NM	AC	X	X		X	X		X			X	X	X	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X					
<i>Turdus iliacus</i>	Grive mauvis		NC : migration postnuptiale																	X																			
<i>Turdus merula</i>	Merle noir		LC	NM	C	X		X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne		LC	NM	AC	X			X	X					X				X	X		X												X					
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine		LC	NM	AC	X					X										X																		
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé		NT	D	C						X																												

